

Candidat expert comptable et conseiller fiscal certifié | Candidate experte comptable et conseillère fiscale certifiée niveau 1



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Le partenaire des entreprises et des indépendants

Cette formation est organisée en partenariat avec la [Chambre Belge des Comptables de Bruxelles](#).

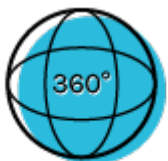
L'expert-comptable - conseiller fiscal certifié d'aujourd'hui ne se contente plus d'aligner des colonnes de chiffres ! Grâce à votre rôle de conseiller, vous devenez, au contraire, un **partenaire incontournable de l'entreprise et des indépendants**. Souvent proche de la direction de l'entreprise, vous êtes amené à guider celle-ci dans les arcanes de la comptabilité, du droit des sociétés et de la fiscalité.

Indépendant ou salarié, l'expert-comptable-conseiller fiscal certifié est un métier d'avenir qui offre de nombreuses opportunités d'emplois !

Journée type

L'expert-comptable-conseiller fiscal certifié revêt deux casquettes :

- **Premièrement, en tant qu'expert-comptable**, votre rôle est de fournir une assistance dans l'organisation numérique de l'administration et du traitement dans la **comptabilité** et dans les **comptes**. Vous utilisez un ou plusieurs logiciels comptables, un traitement de texte et un tableur. Vous assurez la tenue des comptes depuis la saisie des pièces comptables jusqu'aux comptes annuels, en conformité avec la législation comptable et fiscale en vigueur. Vous êtes également capable d'analyser les comptes annuels d'une PME, de conseiller le responsable sur la situation économique et financière de l'entreprise et de traiter les différentes déclarations d'impôts. De plus, en fournissant une réelle garantie aux tiers (banques, acquéreurs, actionnaires, etc.) par l'attestation, la certification via les mandats spéciaux et l'audit des PME, votre rôle est essentiel.
- **Deuxièmement, en tant que conseiller fiscal certifié**, vous agissez en tant qu'expert judiciaire en matières fiscales et fournissez des **conseils sur des questions fiscales** souvent complexes. Par ailleurs, vous aidez les contribuables à se conformer à leurs obligations fiscales et les représentez auprès des administrations fiscales.



Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout de 3 ans de formation, vous pouvez choisir de:

- Travailler comme expert-comptable - conseiller fiscal certifié indépendant si vous poursuivez votre parcours l'ITAA. La réussite de l'ensemble des cours vous permet d'introduire certaines dispenses à l'examen d'admission de l'ITAA.
- Travailler comme expert-comptable - conseiller fiscal certifié salarié ou interne en entreprise

dans le secteur privé.

- Poursuivre votre formation pour devenir Candidat expert-comptable – conseiller fiscal certifié – Niveau 2 et ainsi obtenir un maximum de dispenses à l'examen d'admission de l'ITAA.

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être Candidat expert-comptable - Conseiller fiscal certifié ?

Vous devez maîtriser l'outil informatique, être responsable et rigoureux. De plus, vous devez être à l'aise avec les chiffres et être capable d'entretenir une bonne relation avec vos clients. Enfin, vous devez respecter la confidentialité des informations traitées.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer vos connaissances en gestion et en fiscalité ainsi que votre capacité à conseiller.

Horaire:

Lundi et jeudi de 9h30 à 17h et quelques samedis.

Programme:

1^{ère} chef d'entreprise (512h)

- Faits et institutions économiques (60h)
- Techniques de communication professionnelle (22h)
- Droit civil (60h)
- Eléments de mathématiques financières et statistiques (40h)
- Comptabilité générale - Principes et fondements (140h)
- Organisation des entreprises et éléments de management (48h)
- Droit social (38h)
- Principes généraux du droit fiscal (48h)
- Assurances (16h)
- Fiscalité TVA (40h)

2^{ème} chef d'entreprise (514h)

- Fiscalité TVA (40h)
- Comptabilité et droit des sociétés (60h)
- Impôt des personnes physiques (92h)
- Droit économique / commercial (50h)
- Comptabilité générale approfondie – Législation comptes annuels (60h)
- Comptabilité analytique : principes et fondements (92h)

- Droit d'enregistrement et succession (40h)
- Tableur, traitement de texte et communication (80h)

3^{ème} chef d'entreprise (455h)

- Labo de transversalité (20h)
- Comptabilité - Application professionnelle de l'outil informatique (60h)
- Droit des sociétés et comptabilité des sociétés et association - Complément (60h)
- Déontologie et compliance - Droit pénal (52h)
- Impôt des sociétés (92h)
- Procédure fiscale (48h)
- Douanes et accises (20h)
- Impôt des personnes morales et ASBL (12h)
- Labo ISOC (15h)
- Labo TVA (20h)
- Encadrement de stage (16h)
- Encadrement examen C (8h)

Organisation de la formation:

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 22 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 16 heures par semaine).

Certification:

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise « Candidat stagiaire expert-comptable - conseiller fiscal certifié - Niveau 1 » homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise Candidat stagiaire expert-comptable - Conseiller fiscal certifié (niveau 1) et Certificat de gestion

Prix: 325€

Durée: 3 ans

Plus d'informations: 0800 85 210

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- CESS (y compris professionnel) ou l'équivalence.
- Examen d'entrée niveau CESS